

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 CAVIARDÉE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)  
RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET VISANT LE DOUBLAGE  
DE LA CONDUITE SITUÉE ENTRE SAINT-FLAVIEN ET SAINT-NICOLAS**

---

**NOUVELLES CAPACITÉS DE RÉSEAU DE TRANSMISSION ENTRE  
SAINT-FLAVIEN ET SAINT-NICOLAS**

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0006](#), p. 17 et 18;
  - (ii) Pièce [B-0006](#), p. 25;
  - (iii) Dossier R-4114-2019, pièce [B-0068](#), p. 6, tableau 1;
  - (iv) Pièce [B-0006](#), p. 20.

**Préambule :**

(i) « Une fois la réalisation des travaux complétée, la capacité de soutirage de l'ensemble du système composé des équipements d'Intragaz et des conduites d'Énergir s'établira à  $2,4 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{jour}$  ( $100\,000 \text{ m}^3/\text{h}$ , courbe verte sur graphique ci-dessous). Le facteur limitant (« bottleneck ») entre ces deux composantes se situe au niveau des installations d'Intragaz. Indépendamment de cette limitation et dans des conditions d'opérations identiques (mêmes pressions), la capacité théorique combinée des conduites de 323,9 mm (nouvelle conduite) et de 219,1 mm (conduite existante) sera de  $3,24 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{jour}$  ( $135\,000 \text{ m}^3/\text{h}$ , courbe noire).

Advenant un problème sur la conduite actuelle de 219,1 mm, la nouvelle conduite de 323,9 mm aura une capacité théorique de  $2,424 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{jour}$  ( $101\,000 \text{ m}^3/\text{h}$ , courbe grise), ce qui permettra entre autres, une pleine redondance de la capacité maximale disponible de  $2,4 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{jour}$  ( $100\,000 \text{ m}^3/\text{h}$ ) au site d'Intragaz à Saint-Flavien ».

(ii) « Le présent projet permettra à Énergir d'optimiser son plan d'approvisionnement ainsi que les coûts de transport en découlant, au bénéfice de sa clientèle. La réalisation du Projet offre également une redondance sur cette partie du réseau d'Énergir et permet ainsi d'assurer la sécurité d'approvisionnement des clients existants situés dans cette région. De plus, la solution d'optimisation recommandée permettra d'assurer la fiabilité de l'approvisionnement à long terme. Bien qu'il ne s'agisse pas de son objectif premier, le Projet offrira à Énergir l'opportunité d'accroître sa clientèle dans le futur si la demande se présente, et ce, sans impact sur la qualité de prestation du service de distribution du gaz naturel ». [nous soulignons]

(iii) «

	Bécancour (avec TCE)	Montérégie	Montréal	St-Nicolas /St-Flavien
Débit horaire de référence (m <sup>3</sup> /h)	145 209	239 310	s/o <sup>(4)</sup>	4 273
Débit horaire maximum (m <sup>3</sup> /h)	214 285	185 000	262 650	34 000
Taux de saturation (%)	67,8	129,4	s/o	12,6
Débit horaire maximum avec mesures temporaires (m <sup>3</sup> /h)	n.a.	242 800 <sup>(3)</sup>	n.a.	n.a.

»

(iv) « *Le coût total des travaux est estimé à 49,3 M\$.*

**Demandes :**

1.1 En vous référant à (i), veuillez indiquer si Énergir a considéré des scénarios alternatifs pour le dimensionnement de la seconde conduite, par exemple :

- a) Construction d'une seconde conduite ayant le même diamètre que la conduite existante;
- b) Construction d'une seconde conduite ayant un diamètre inférieur à la conduite existante et dont la capacité conjointe permettrait d'acheminer la capacité maximale disponible de 2,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>/jour au site d'Intragaz à Saint-Flavien.

Advenant qu'Énergir n'ait pas retenu de scénarios alternatifs concernant le dimensionnement des conduites, veuillez justifier les raisons pour lesquels de tels scénarios alternatifs n'ont pas été retenus.

1.2 Advenant qu'Énergir ait considéré des scénarios alternatifs, tels que mentionnés à la question 1.1, veuillez indiquer les coûts de construction de chacune de ces deux conduites.

1.3 En vous référant à (iii), veuillez indiquer si le taux de saturation de 12,6 % dans la région de Saint-Nicolas/Saint-Flavien est à jour.

Dans la négative, veuillez fournir le taux le plus à jour. Veuillez élaborer.

1.4 En vous référant à (iii) et à la réponse à la question 1.1, veuillez indiquer le taux de saturation dans la région de Saint-Nicolas/Saint-Flavien sous l'hypothèse que la capacité maximale disponible au site d'Intragaz à Saint-Flavien s'élève à 2,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>/jour et selon les scénarios suivants :

- Conduite existante et nouvelle conduite selon la solution proposée en (i);
- Conduite existante et nouvelle conduite selon le scénario a) de la question 1.1;
- Conduite existante et nouvelle conduite selon le scénario b) de la question 1.1.

1.5 En vous référant à (ii) et aux réponses aux questions précédentes :

1.5.1. Veuillez expliquer le besoin de redondance dans la région de Saint-Nicolas/Saint-Flavien.

1.5.2. Veuillez expliquer l'incidence de la redondance dans la région de Saint-Nicolas/Saint-Flavien sur le dimensionnement de la conduite additionnelle.

1.6 En vous référant à (ii), veuillez déposer les prévisions de la croissance de la demande dans la région de Saint-Nicolas/Saint-Flavien et justifier le dimensionnement de la conduite en fonction de ces prévisions.

1.7 En vous référant à (iv) et aux réponses précédentes, veuillez commenter sur l'ensemble des avantages et des inconvénients (coûts et autres) reliés à la solution proposée en (i) de même qu'aux scénarios a) et b) de la question 1.1.

## ANALYSE FINANCIÈRE

2. **Références :**
- (i) Pièce [B-0006](#), p. 20.
  - (ii) Pièce B-0007, Annexe 1 (sous pli confidentiel)

### **Préambule :**

(i) *« Les coûts du Projet ont été évalués selon une estimation de classe 3 avec une précision de  $\pm 15\%$ . La contingence du Projet a été établie à partir des résultats des simulations Monte-Carlo ».*

(ii) Tableau « Plages d'incertitudes reliées à chacune des activités du projet ».

### **Demande :**

2.1 La Régie constate que la contingence de [REDACTÉ] établie à partir des résultats des simulations Monte-Carlo (référence (ii)), représente [REDACTÉ]. En lien avec l'évaluation des coûts selon une estimation de classe 3 avec une précision de  $\pm 15\%$  (référence (i)), veuillez élaborer, outre les résultats de l'étude Monte-Carlo, sur un niveau de contingence [REDACTÉ] dans l'évaluation des coûts totaux du Projet.

## DOUBLEMENT DE LA CONDUITE DANS LA SERVITUDE EXISTANTE

3. **Références :**
- (i) Pièce [B-0006](#), p. 7.
  - (ii) Pièce [B-0006](#), p. 14.
  - (iii) Pièce [B-0006](#), p. 24.

### Préambule :

(i) « *Proposer un tracé qui permet de maximiser l'utilisation de la servitude existante et de minimiser les impacts techniques et environnementaux* ».

(ii) « *Le tracé de la nouvelle conduite proposée se situe dans la servitude de la conduite de transmission existante. La nouvelle conduite sera construite à une distance minimale de 6 mètres de la conduite existante et à 3 mètres minimum de la limite de la servitude. Lors de la construction, les travaux seront exécutés de manière à protéger et à sécuriser la conduite existante afin d'assurer la desserte continue en gaz naturel des clients qui sont raccordés à ce réseau et l'accès au site d'entreposage d'Intragaz* ». [nous soulignons]

(iii) « *Une analyse des sols a été effectuée tout au long du tracé. En 2020, au total, 14 forages ont été réalisés aux endroits où la conduite sera installée aux abords de cours d'eau, de routes municipales et de routes appartenant au MTQ. De plus, les données récoltées dans les archives du projet réalisé en 1997 et 1998, soit la construction de la conduite existante, ont fourni des données géotechniques supplémentaires. Les résultats des sondages et l'analyse des données historiques permettent à Énergir de connaître, entre autres, la nature du sol et sa stabilité, en plus d'augmenter le niveau de précision sur la quantité de roc à enlever ainsi que sur l'apport de remblai.*

*Selon les résultats de l'étude réalisée, Énergir est confiante de pouvoir réaliser les travaux selon l'estimation des coûts* ». [nous soulignons]

### Demandes :

3.1 Le Distributeur explique en référence (i) et en référence (ii) que la nouvelle conduite sera installée dans la servitude où est située la conduite existante et précise que les travaux seront exécutés de manière à protéger et sécuriser la conduite existante afin d'assurer la desserte continue en gaz naturel des clients qui sont raccordés au réseau.

3.1.1. Veuillez préciser si le Distributeur a déjà procédé à de tels travaux de doublement de conduite dans une servitude où une conduite était présente? Veuillez élaborer en indiquant le (les) cas d'une telle occurrence.

3.1.2. Veuillez présenter les enjeux pouvant survenir lors de la construction d'une telle conduite et élaborer sur la façon dont les travaux seront exécutés afin de protéger et sécuriser la conduite existante afin d'assurer la desserte continue.

- 3.2 En référence (ii) et (iii) Énergir indique être confiant de pouvoir réaliser les travaux selon l'estimation des coûts. Veuillez élaborer quant à l'incidence sur les coûts du Projet de la façon dont les travaux seront exécutés afin de protéger et sécuriser la conduite existante afin d'assurer la desserte continue.